



# VILLE DE VIARMES

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

**LA COMMUNE DE VIARMES (5 299 habitants)  
RECRUTE  
UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE DE BATTERIE ET PERCUSSIONS  
AU SEIN DE SON ECOLE DE MUSIQUE  
TEMPS NON COMPLET A RAISON  
DE 6/20<sup>ème</sup> HEBDOMADAIRES  
GRADE : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE  
VOIE STATUTAIRE OU A DEFAUT CONTRACTUEL**

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Ecole Municipale de Musique, vous assurerez l'enseignement de la batterie et des percussions en individuel et/ou collectif dans le cadre du projet d'établissement.

**Missions principales :**

Enseignement instrumental individuel et/ou collectif, de l'initiation au perfectionnement, en coordination avec les pratiques collectives,  
Suivi pédagogique et artistique des élèves (projets personnels, évaluations, contrôle continu),  
Participation, spontanée et active, aux projets de diffusion et à la vie de l'établissement (organisation d'auditions, concerts et/ou spectacles d'élèves, autres manifestations culturelles) visant à développer la transversalité pour contribuer au développement culturel de la ville,  
Participation à la concertation avec les partenaires ou dépendant d'autres tutelles,  
Implication dans la réflexion pédagogique et contribution à l'évolution de l'enseignement par la recherche de pédagogies innovantes.

**Qualités requises :**

Formation approfondie et expérience de l'enseignement,  
Exigence artistique et pédagogique,  
Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe,  
Sens du service public  
Disponibilité et sens de l'initiative.  
Maîtrise d'un logiciel d'écriture musicale appréciée

**Conditions de recrutement :**

Nombre d'heures effectives de travail hebdomadaires suivant planning : 6 heures.  
A défaut de l'obtention du concours d'assistant d'enseignement artistique dans la discipline recherchée, le candidat devra être titulaire d'un DE dans la discipline mentionnée,  
Rémunération statutaire + Prime annuelle et avantage CNAS (sous conditions d'ancienneté)

**POSTE À POURVOIR AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025**

Les candidatures sont à transmettre (lettre manuscrite+ C.V.)  
à l'attention de Monsieur le Maire, par voie postale :  
Place Pierre Salvi, BP 10, 95270 Viarmes  
et par courriel [emm-direction@viarmes.fr](mailto:emm-direction@viarmes.fr)